

DÉBAT PUBLIC
« La mer en débat »
Façade maritime Manche Est – Mer du Nord

Compte-rendu intégral
Jeudi 18 janvier 2024

SALLE/ADRESSE :	Carré des Docks – Le Havre
PARTICIPANTS :	90 participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	15h30 à 17h30

Animateur

M. Nicolas GHASSIBI Eclectic expérience

Commission particulière du débat public (CPDP) :

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO	CPDP
M. Dominique Pacory	CPDP
Mme Marie-Claire EUSTACHE	CPDP
M. Dominique PACORY	CPDP
Mme Dominique LANCRENON	CPDP
Mme Natacha PERAUD	CPDP
M. Francis BEAUCIRE	CPDP

Intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

Mme Caroline PISARZ-VAN DEN HEUVEL	DIRM
M. Damien LEVALLOIS	DIRM

Facilitateurs : Claire, Noé, Sophie.

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Bonjour à toutes et à tous. Merci beaucoup d'être venus nombreux. Je vous propose de regagner vos places soit sur les tables, les deux parcours du World Café, soit au niveau de la fresque de la mer ou des ateliers cartographie et photomontage pour que nous puissions démarrer très prochainement et laisser le temps suffisant pour pouvoir débattre. Alors là, c'est.

M. Dominique Pacory – CPDP

Merci pour votre patience. Nous allons commencer dans une petite minute. Nous rééquilibrions juste quelques tables et on commence.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Bonjour à toutes et à tous. Merci aux premiers arrivés qui sont arrivés très tôt, avant même 15 heures, d'avoir patienté le temps que tout le monde s'installe. Je m'appelle Nicolas et je vais intervenir aux côtés de Marie-Claire et de toute l'équipe du débat public pour animer ce World Café et, pour ceux qui resteront ce soir, la réunion publique. Marie-Claire, je te passe tout de suite la parole pour présenter ce qu'est un débat public et spécifiquement ce débat public de la mer en débat. Nous allons ensuite vous expliquer quel est le principe d'un World Café et de cet atelier participatif auquel vous allez participer. Marie-Claire, je t'en prie.

Mme Marie-Claire EUSTACHE – CPDP

Bonjour à toutes et à tous. Je fais partie de l'équipe du débat de la Commission nationale du débat public qui est une autorité administrative indépendante qui a été créée il y a 25 ans pour encadrer et organiser des débats sur des projets ou des sujets qui ont un impact sur l'environnement. Elle est chargée de veiller à l'information et à la participation de tout citoyen. Ce droit est un droit constitutionnel adossé à la Constitution, qui est dans la Charte de l'environnement et qui permet ainsi d'avoir tous les éléments d'information pour participer à ces échanges. Elle a été saisie ici pour la révision des documents stratégiques de façade, un grand débat sur la mer qui doit respecter un certain nombre de principes sur lesquels la CNDP s'engage, qui est la transparence de l'information et la disponibilité de tous les supports d'information qui soient intelligibles et accessibles au public. Elle est chargée d'organiser ces échanges avec des modalités de participation qui soient les plus diverses, variées et adaptées aux enjeux locaux qui ont été soulevés lors du temps de préparation. Elle est également chargée de restituer la parole de l'ensemble des participants dans un compte-rendu qu'elle rédige deux mois après la fin du débat. Le débat s'achève le 26 avril et deux mois plus tard, la CPDP, la Commission particulière du débat public, remet son compte-rendu. Elle ne rend pas d'avis dans ce document. Elle est juste là pour rendre compte de ce qui a été dit et des propositions qui auront pu émerger.

Deux mois plus tard, le maître d'ouvrage rend compte, tire les enseignements de ce qui a été sorti de ce débat et le présente sur le site de la CNDP et le site du débat. Ce débat public sur la mer est le premier débat public qui est organisé sur la planification maritime. Il y a déjà eu, il y a quelques années, une concertation, mais ici, c'est vraiment un grand débat public qui dure cinq mois, qui a commencé le 20 novembre dernier et qui s'achève le 26 avril, et qui a fait l'objet d'une saisine conjointe de trois ministères, soit la transition énergétique, la transition écologique et le Secrétariat à la mer, et également avec la saisine de RTE, le réseau de transport d'électricité. C'est pour mettre à jour ce document stratégique de façade qu'ils sont là pour voir comment les différentes activités en mer et sur le littoral peuvent cohabiter, comment elles peuvent se développer tout en respectant le bon état écologique de la mer, en ayant aussi un rôle de protection des écosystèmes.

C'est un débat qui va, en particulier, traiter de la planification de zones potentielles d'éolien en mer. C'est un débat qui va être le seul qui va se passer sur l'éolien en mer, puisqu'il n'y aura plus de débat projet par projet. C'était la CNDP, depuis plusieurs années, qui organisait un certain nombre de débats sur des projets éoliens en mer spécifiques. Là, ce ne sera plus le cas, puisque ce débat-là est l'occasion d'avoir une réflexion d'anticipation et de planification générale des zones favorables à l'éolien en mer sur l'ensemble des façades. Ce projet est organisé en même temps sur quatre façades du littoral français métropolitain. Ici, nous sommes sur la façade Manche Est, mer du Nord, les régions Hauts-de-France et Normandie. Vous avez également la région Bretagne et Pays de Loire, la région Nouvelle-Aquitaine et enfin, la région Méditerranée.

Des grands thèmes viennent se côtoyer, se répondre. Il s'agit des rapports entre la mer, la terre et la société, l'environnement comme je l'évoquais, mais également le climat, le changement climatique, la

biodiversité et sa protection, l'éolien en mer et les énergies marines renouvelables et toutes les activités maritimes et littorales qui s'y déroulent. Il y a évidemment une question de gouvernance de toutes ces activités et de l'organisation de ce document de planification. Je vais maintenant passer la parole à la maîtrise d'ouvrage qui va vous présenter ces enjeux.

M. Dominique Pacory – CPDP

La présentation va arriver dans quelques secondes.

Mme Caroline PISARZ-VAN DEN HEUVEL – DIRM

En attendant, bonjour à tous. Je travaille à la Direction Interrégionale de la mer. C'est le service de l'État en façade qui est responsable des politiques publiques de la mer et du littoral, pour les régions Normandie et Hauts-de-France. Avec mon collègue ici, ainsi que nos collègues en salle, nous représentons aujourd'hui l'État qui a fait la demande de ce débat public. Nous sommes réunis pour parler, comme cela a été évoqué à l'instant, de l'avenir de la mer et de l'avenir du littoral. Comme vous pouvez le voir sur cette diapositive, finalement, les activités qui se déroulent en mer sont bien plus nombreuses que ce que l'on imagine habituellement ou que ce à quoi l'on pense assez instinctivement. Cela a nécessité, de ce fait, un premier travail d'organisation et de planification pour assurer la cohabitation de ces activités entre elles dans le respect de l'environnement, comme cela vient d'être évoqué à l'instant. Ce travail a pris la forme du document stratégique de façade, le DSF, qui regroupe un état des lieux de la façade pour faire un constat d'où on part, si je puis dire. Cela comprend également des objectifs stratégiques qui vont nous servir de cap pour définir vers où nous voulons aller et une cartographie des différentes vocations de la façade, les différentes zones de la façade et leur vocation à chacune pour intégrer les relations activités-activités, mais aussi activité-environnement. Nous avons observé, depuis ce premier travail qui date de 2019, une densification importante des usages qui est liée à deux facteurs qui sont les enjeux de souveraineté nationale en matière énergétique, alimentaire ou industrielle – vous les avez tous en tête, nous en entendons parler aux informations – et aussi le contexte du changement climatique qui s'accélère.

L'enjeu aujourd'hui est donc de parvenir à concilier, avec ces nouveaux paramètres, la préservation de la biodiversité avec les usages et les activités existantes, mais aussi émergentes. Cela revient donc à la figure de droite, au petit sablier qu'il y a à droite. C'est de trouver le point d'équilibre entre le bon état écologique du milieu et les enjeux socioéconomiques qui nous sont également nécessaires. Le moyen qui est proposé par le gouvernement, pour répondre à tout cela, c'est de mettre à jour cette stratégie de façade qui avait été élaborée en 2019, et la planification maritime qui lui était associée. Pour ce travail de mise à jour, l'État va pouvoir s'appuyer sur plusieurs choses, dont la planification déjà existante qui avait été réalisée en 2019, des objectifs de transition écologique et énergétique notamment, qui ont été fixés par le gouvernement, des critères scientifiques qui ont été élaborés avec l'ensemble du monde scientifique, mais pour que cette stratégie soit cohérente et efficace, et donc qu'elle marche réellement, l'État a également besoin de s'appuyer sur deux autres choses, soit la connaissance des acteurs du monde maritime qui ont une connaissance intrinsèque – ils sont experts – et une vision sociétale qui est la vôtre.

Nous sommes donc aujourd'hui parmi vous pour entendre votre avis et l'ensemble de vos propositions, à la fois sur les enjeux de la façade, les objectifs et les orientations à prendre, vers où on veut aller, et aussi la planification des différentes vocations de la façade. Parmi tous ces enjeux, nous souhaiterions notamment évoquer plus précisément deux points avec vous. Le premier, ce sont les secteurs qui nécessiteraient une protection environnementale renforcée. C'est ce que l'on appelle les zones de protection forte, les ZPF. Je vais y revenir dans un petit instant. Le deuxième point sur lequel on aimerait travailler en particulier avec vous, en plus de tous les autres points que j'ai évoqués, ce sont les zones prioritaires de développement de l'éolien et les raccordements associés. Mon collègue l'évoquera dans un petit instant.

Développer la protection forte, que cela veut-il dire, finalement, en particulier pour notre façade ? Concernant la protection forte, cela consiste à identifier des zones qui ont des enjeux environnementaux particuliers ou alors combinés et superposés pour lesquels il serait nécessaire et souhaitable d'adapter le niveau de protection et les règles d'usage en fonction des enjeux écologiques de la zone et des activités existantes. Cela ne peut se faire qu'au cas par cas. Comme vous pouvez le voir, la dynamique est déjà lancée. C'est ce que l'on a écrit à droite. Près de 40 % de la surface de la façade sont déjà couverts d'aires qui bénéficient d'un statut de protection. Nous avons déjà trois zones de protection qui sont créées et 20 autres zones à enjeux qui ont déjà été identifiées au sein des aires marines protégées. Nous venons donc aujourd'hui vers vous pour que vous puissiez contribuer à cette dynamique, en complétant, en modifiant ou en précisant ces premiers travaux pour nous aider à atteindre 1 % qui est notre objectif de surface. Cela fait de l'ordre de 300 kilomètres carrés.

M. Damien LEVALLOIS – DIRM

Bonjour à toutes et à tous. Je suis en charge du développement de l'éolien en mer sur la façade maritime et je suis dans une autre direction régionale, une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Je vais parler de l'éolien en mer, puisque c'est aussi un gros sujet qui est mis au débat. Vous avez entendu parler d'un objectif de 50 parcs éoliens ou de ce genre de chiffre. Globalement, c'est une puissance installée de 45 gigawatts, mais ça ne vous dit pas grand-chose. Pour revenir sur le dessin qui est en bas, 45 gigawatts, c'est quasiment la production annuelle de 14 ou 15 EPR. Nous ne sommes donc pas dans quelque chose de petit, de ridicule ou d'annexe. Nous sommes dans quelque chose de massif. Quand je vous dis que c'est égal, cela ne veut pas dire que je peux le remplacer par ça. C'est que je dois faire en plus. Si je ne fais pas les 45, cela veut dire que je fais 28 EPR. C'est dans ce sens qu'il faut voir ces développements énergétiques. C'est dans ce sens que je vais vous donner à peu près ce que cela représente en termes de production d'énergie dans une année.

D'ici 2050, nous allons reconstruire tout notre système énergétique, dont l'éolien en terre, le photovoltaïque, l'éolien en mer, le nucléaire. En 2050, nous aurons remplacé tout notre système énergétique. C'est un défi qui est devant nous. Quand je dis que nous aurons remplacé tout notre système énergétique, c'est un peu faux. Nous n'aurons que 60 % de l'énergie que l'on consomme aujourd'hui. Le plus gros des efforts, c'est de la sobriété. Vous imaginez, si nous n'arrivons pas à faire notre sobriété ou à construire notre système énergétique, au milieu, c'est le trou et c'est ce qu'a notamment souligné, dans le dernier rapport de RTE, une nécessité d'aller très vite puisque le système énergétique pourrait avoir des tensions autour des années 2030 et non pas directement 2050.

L'abandon des énergies fossiles est le premier état, mais aussi produire de l'électricité française. Le but du jeu, dans les camemberts en bas, c'est de supprimer ce qui vient des énergies fossiles – tout le rouge – et de diminuer notre système pour finalement n'avoir que 60 % de l'énergie que l'on consomme aujourd'hui à disposition. Pour cette façade maritime, on vous propose des zones de réflexion. Bien sûr, ce ne sont que des zones de réflexion. On considère aujourd'hui – et la CNDP nous a engagés dans ce schéma – de vous proposer quelque chose, plutôt que de partir de la feuille blanche. Nous proposons une zone au large de la Seine-Maritime qui est très grande et une zone au large des Hauts-de-France. Viendra plus tard une zone dans l'ouest Cotentin. Aujourd'hui, cette volonté d'aller vers ce schéma, ce n'est que mettre en place les actions qui ont été définies dans le premier document stratégique de façade qui a été défini en 2019. Il y avait comme objectif de développer 2 000 kilomètres carrés d'éolien en mer. Aujourd'hui, ce développement correspond à cette surface, soit 10 % de la façade maritime allouée à de l'éolien en mer.

Pour faire de l'éolien en mer, il faut les raccorder à terre. C'est RTE qui est en charge du raccordement des parcs éoliens. Vous avez une diapositive ici qui vous donne les grands principes du raccordement. Chacune des éoliennes sont reliées entre elles, reliées à un poste électrique en mer, une grosse station qui est en mer, puis après, un câble de raccordement vers la terre, vers une station et vers les grandes lignes de transport, les grandes lignes de 400 000 volts pour alimenter tout le pays, mais aussi pour alimenter toute la vallée de Seine qui est une forte consommatrice d'énergie et notamment dans les dispositifs de décarbonation et donc finalement de changement de système d'énergie pour toutes ces industries. Nous avons mis à votre disposition ce que l'on appelle un dossier du maître d'ouvrage. Dans ce dossier de maître d'ouvrage, vous avez des fiches synthétiques. Cela peut vous éviter d'aller lire tout le dossier et de vous intéresser peut-être à la thématique qui est vraiment votre centre d'intérêt, et d'aller voir un peu ce que vous recherchez comme information. Il y a un tas d'outils qui sont en ligne, notamment les outils que vous avez à disposition ici. Vous avez un visualiseur cartographique qui peut vous faire voir tous les enjeux qui se passent ou tout ce qui se passe en mer, des visualiseurs aux titres du paysage avec des photomontages ou encore des cartographies simples. Vous pouvez même proposer votre cartographie.

Je terminerai par dire que nous sommes disponibles pendant cet atelier pour répondre à vos questions et pour vous signaler que nous avons déjà écrit ça dans le dossier du maître d'ouvrage et donc d'aller plus loin dans vos réflexions. Nous sommes plusieurs agents de l'État. RTE est également disponible pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous appeler si vous avez un problème ou une question et nous serons là pour vous répondre.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Merci beaucoup. Je vous propose sans plus attendre que l'on passe au vif du sujet, c'est-à-dire à nos ateliers. Vous avez remarqué que vous étiez au total 8 tables, deux fois quatre tables. Vous allez toutes et tous traiter quatre sujets qui s'affichent sur l'écran, soit la décarbonation des ports, la biodiversité, l'éolien en mer et les énergies marines renouvelables, et enfin une table que nous avons intitulée « Thématique libre au choix » où vous pourrez parler de la sobriété énergétique, des transports et de la sécurité en mer.

Je vais passer très rapidement sur le déroulé parce que vous allez le comprendre, il est assez instinctif. Vous allez traiter chaque sujet 20 minutes, puis vous allez passer au sujet suivant. Il faudra vous lever et aller à la table suivante. Pas d'inquiétude, nous vous guiderons et nous vous expliquerons tout cela. Juste avant de vous laisser la main, les conditions pour que les échanges se passent bien à vos tables, c'est évidemment de respecter les facilitateurs et les facilitatrices. Ils sont en binôme sur chacune des tables, l'un pour prendre des notes et l'autre, pour vous distribuer la parole. S'il vous plaît, écoutez-les. Ils sont à votre service pour que cela se passe bien. Une autre condition est l'accueil respectueux de la parole des autres. Cela passe par le droit au désaccord. L'objectif, ce n'est pas de vous mettre d'accord. Ce n'est pas non plus de vous mettre en désaccord, mais c'est simplement de faire un état des lieux de vos arguments respectifs et de vos points de vue argumentés. Enfin, cela passera par une circulation équilibrée de la parole. Soyez vigilantes et vigilants, en plus des facilitateurs, à ce que chacun ait pu s'exprimer. Enfin, vous verrez que nous prenons des notes parce que le sérieux de tout ça est de garder des traces et de pouvoir restituer ensuite vos échanges. Vous allez partir sur un premier round de 20 minutes d'échange sur la thématique sur laquelle vous êtes et ensuite, vous pourrez passer aux suivantes. Bons échanges à toutes et à tous.

Échanges dans la salle

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Nous allons faire une restitution assez succincte. C'est impossible en 10 minutes de résumer une heure d'échange sur chacun des thèmes. Nous allons passer successivement auprès des tables de chacun des thèmes. Nous allons commencer par la table de Francis juste ici sur la décarbonation des ports, puis je viendrai voir Dominique ensuite, pour savoir si vous devez compléter les points saillants qui ressortent des échanges. Marie-Claire, je te laisse aller voir Francis. La décarbonation des ports est un thème un peu plus précis que les autres. Francis, quels sont les trois ou quatre grands points saillants qui sont ressortis au fur et à mesure des groupes ?

M. Francis BEAUCIRE – CPDP

Nous parlons ici de la décarbonation des ports. La première question qui s'est présentée au cours de ces quatre séquences est de savoir quel est le périmètre de la décarbonation des ports. Nous avons donc distingué le port lui-même, c'est-à-dire des quais. Nous avons distingué les bateaux quand ils sont à quai. Nous avons distingué les bateaux quand ils se promènent dans la mer, quand ils naviguent. Nous avons aussi traité de la question de l'interland, c'est-à-dire toute la zone terrestre qui est alimentée ou servie par le port. Cela pose la question du report modal de tous les trafics. Le périmètre a été relativement large. Les deux grands thèmes qui ressortent sont de savoir comment on fait pour décarboner. Quand il s'agit du port lui-même, des quais et des installations portuaires, la réponse est l'électricité. Nous ne sommes pas allés tellement plus loin.

En ce qui concerne les bateaux eux-mêmes, c'est leur électrification quand ils ne bougent pas au port. D'autre part, c'est engager toute une discussion sur les alternatives aux fossiles, par exemple le gaz naturel liquide. La question qui est sortie avec une petite question controversée de table à table, c'est de savoir si les alternatives aux fossiles producteurs de CO2 sont plus avantageuses ou si on n'y gagne finalement pas grand-chose. Cela a été un sujet de question controversé. Il n'y a pas les réponses en termes scientifiques. En ce qui concerne ces deux sujets d'électricité et d'alternatives aux fossiles, j'ai entendu dire une formule « À solution nouvelle, problèmes nouveaux ». C'était dans la question inquiétude. Avons-nous bien reconnu l'ensemble des conséquences de ces mutations ?

Pour terminer, quelqu'un a dit « Peut-être à nous de consommer moins », ce qui permettrait d'intégrer dans cette réflexion sur la décarbonation technique des ports et des bateaux, d'intégrer la question de la société elle-même qui est consommatrice, parce que c'est elle, évidemment, qui engendre l'ensemble de ces trafics. J'ai à peu près fait le tour.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Pour information, nous allons mettre ensuite au propre tout ce qui a été noté et ce sera affiché sur des grands supports à l'entrée pour la réunion publique. Dominique, as-tu des éléments qui n'ont pas été dits par Francis pour compléter cette restitution ?

Mme Dominique LANCRENON – CPDP

Francis, c'était parfait, c'était très scientifique, *as usual*. 15 % des émissions de carbone nationales sont émises ici sur le port Haropa, entre Le Havre et Rouen. Non pas jusqu'à Paris, jusqu'à Rouen uniquement. Pour les décarboner, il y a beaucoup de programmes en cours en liquéfiant le carbone et autre. Je ne vous donne pas le détail, mais cela va demander énormément d'énergie. On nous a dit que

les deux EPR de Penly suffiraient à peine et vont absorber entièrement ces besoins en énergie pour décarboner l'industrie. C'est une inquiétude qui est arrivée clairement sur la question de la cohérence entre le besoin de diminuer de 40 % la consommation d'énergie d'un côté et le besoin de croissance d'énergie énorme pour la décarbonation des industries en particulier.

Nous avons aussi parlé avec les pêcheurs qui nous ont dit qu'ils étaient très inquiets, que la décarbonation du port ou que la décarbonation en général soit complètement en leur défaveur, avec un projet très concret qui a été dessiné ici, le projet de la chaudière qui est à la fois un projet qui va réduire la biodiversité d'une frayère et qui pourrait être solutionné en permettant aux barges de passer du milieu fluvial au milieu maritime. Cela existe déjà. Il y a des questions réglementaires et c'est un sujet apparemment délicat. Il y a beaucoup de choses qui ont été dites également sur l'industrie du gaz et sur le fait d'avoir un méthanier qui est dangereux et qui ne respecte pas les règlements en étant derrière une écluse. Il y a beaucoup d'inquiétudes là-dessus, ainsi que sur le coût de l'aménagement du port uniquement pour faire venir des touristes qui vont ensuite profiter plutôt à d'autres territoires qu'au Havre. En même temps, beaucoup d'espérance dans la recherche sur les énergies alternatives.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Merci beaucoup, Dominique. N'hésitez pas si vous voulez applaudir le travail des quatre groupes. Vous le pouvez. Je passe le micro à Claire et je me permets de réinsister. N'essayez pas d'être exhaustifs. Faites juste ressortir quelques points qui vous ont marqués.

Claire - facilitatrice

À cette table, nous avons discuté de l'éolien en mer et des énergies marines renouvelables. Il y a plein de sujets qui ont été abordés aussi, mais je vais essayer de résumer un peu en trois grands enjeux, même si ça ne représentera pas de manière exhaustive tout ce qui a été dit. Tout d'abord, un enjeu qui a été soulevé par à peu près tout le monde, peu importe que les gens soient pour ou contre l'éolien en mer, c'était qu'il y a un enjeu de décarbonation face au changement climatique et que, dans ce contexte, la demande d'électricité est croissante pour fournir en énergie, pour transformer notre mix énergétique, et que l'éolien en mer pouvait s'inscrire dans un mix énergétique varié pour venir contribuer à la décarbonation de notre énergie. Il y a beaucoup d'enjeux qui ont été soulevés dans ce thème-là, que ce soit l'intermittence de l'éolienne, l'articulation avec d'autres énergies pilotables, qu'elles soient fossiles ou non, que ce soit le nucléaire, le renouvelable ou autres, mais aussi la question du stockage de l'énergie produite, de son articulation avec l'énergie solaire, la question de la capacité de l'éolien à produire aussi les quantités d'énergie que l'on ambitionne de produire aujourd'hui avec les objectifs à l'horizon 2050. Un second enjeu intéressant qui est ressorti, c'est un peu la réflexion sur le bien commun, que ce soit la mer qui est donc privatisée pour la construction de parcs sur des zones immenses qui posent des questions de son accès et des questions éthiques qui ont été discutées à la table. Aussi, la question du bien commun économique, puisque ces projets sont cofinancés par de l'argent public. Nous avons donc soulevé la question du droit de regard des citoyens sur l'usage de l'argent public pour l'éolien, ainsi que la question de la distribution des redevances, savoir si elle profitait aux populations locales ou plutôt à l'échelle nationale. Aussi, la question des coopératives citoyennes qui se sont développées notamment pour des projets d'éoliennes terrestres, mais pourquoi pas aussi avoir ce genre d'initiatives pour l'éolien en mer. Enfin, un enjeu majeur qui a été soulevé dans les discussions de tous les groupes qui était d'insérer l'éolien dans le tissu économique existant et dans le tissu environnemental aussi existant, que ce soit avec la navigation, la sécurité au sein des parcs, l'impact économique que cela peut entraîner pour des ferries ou des bateaux de faire des détours pour contourner les parcs, mais aussi l'impact environnemental, l'articulation des zones d'éolien en mer avec les zones protégées et les zones environnementalement sensibles.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Merci, Claire et bravo. Bravo à toutes les tables qui ont travaillé sur ce sujet. Natacha, je t'en prie, si tu veux compléter. As-tu d'autres éléments à ajouter ?

Mme Natacha PERAUD – CPDP

L'ensemble des groupes ont parlé d'un espace quand même assez restreint dans cette Manche Est mer du Nord avec beaucoup d'usages et une difficulté de tous les concilier, ce qui suscite pas mal d'inquiétudes autour du développement de l'éolien en mer, un manque de recul, de retour d'expérience et un manque d'informations aussi, un besoin de plus d'études environnementales, d'études d'impacts faites par des experts indépendants. Une inquiétude aussi, bien entendu, du côté de la filière pêche sur le développement de l'éolien en mer et notamment sur les sujets de sécurité, de dangerosité. Il y a globalement un manque d'information. Il y a aussi des propositions qui ont émergé sur la volonté de développer, pourquoi pas, d'autres énergies marines renouvelables et d'investir dans l'innovation sur ces sujets-là.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Merci beaucoup, Natacha. C'était très clair. Bravo aussi à toutes les tables qui ont travaillé sur ce sujet. Je passe le micro à Carmen qui était sur la table « Thématique libre ».

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Nous étions en thématique libre avec quand même trois sous-thématiques fléchées qui étaient la sobriété énergétique, le transport et de la sécurité en mer. Je suis désolée si je ne peux pas parler de tout ce dont vous avez parlé. C'était très riche, mais c'était très dense. Globalement, nous avons dépassé ces thèmes pour parler aussi bien de la Commission nationale du débat public et de la démographie. Nous avons donc vraiment été larges, mais si nous revenons à notre sujet de prédilection, au niveau de la sécurité en mer, il y a eu plusieurs remarques sur l'impact des parcs éoliens et des différents usages, comme cela a été dit dans un espace restreint, en se posant non seulement la question de la sécurité, mais la question de savoir si nous avons assez d'espace en mer pour concilier tous ces usages, avec notamment un point de vigilance sur le dispositif de séparation du trafic qui pourrait être assez accidentogène parce qu'il y a beaucoup de bateaux dans le coin, aussi bien des navires marchands que de la pêche.

Au niveau de l'articulation sur la question de la sobriété énergétique, nous avons beaucoup parlé de l'articulation entre sobriété énergétique, transports et tourisme. Nous avons rejoint la question qu'évoquait tout à l'heure Francis sur la consommation individuelle, avec plusieurs personnes qui pointent qu'il y a une tension entre à la fois cette volonté de sobriété, d'écologie, de décarbonation, de baisse des émissions de gaz à effet de serre et en même temps, celle d'un développement du transport, d'activités industrielles et touristiques et d'un accroissement de notre compétitivité. Comment faire pour ménager les chèvres et le chou ? Enfin, un dernier point. Plusieurs personnes, plusieurs tables ont discuté de la question de l'accélération des ambitions avec une espèce de point de vigilance sur une société qui, selon elle, voudrait toujours plus et toujours plus vite. J'ai oublié plein de choses, mais tout sera écrit.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Ce n'est pas grave. Tout sera retranscrit. Y avait-il d'autres points à évoquer ?

Noé - Facilitateur

Nous avons parlé d'autres points. En thème libre, nous avons parlé de beaucoup de choses. Tout d'abord, il y a un sujet qui est revenu plusieurs fois, c'était l'information, un manque de connaissances, notamment sur les nouvelles technologies et les nouveaux carburants dont on a beaucoup parlé, un besoin de former, d'enseigner, de sensibiliser les nouvelles générations et toutes les autres aussi, pourquoi pas. Il y a tous ces thèmes de la mer, parce que finalement, il n'y a pas énormément de personnes qui sont concernées. Même si la France est un pays qui compte beaucoup de côtes, les terres aussi sont grandes et tout le monde n'a pas la mer à 10 kilomètres de chez lui. Ensuite, nous avons eu des inquiétudes concernant la grande concentration d'activité dans la Manche. Nous avons parlé de la guerre en Ukraine rapidement et se dire qu'avec tous les bateaux, rajouter des activités des parcs éoliens pourrait être un point de risque potentiellement. Ensuite, nous avons parlé de l'humain et de savoir s'il est vraiment capable de s'adapter dans le monde dans lequel il vit.

Nous avons dit que même si certaines entreprises pouvaient avoir de bonnes initiatives pour préserver l'environnement, elles étaient parfois contraintes et ne pouvaient pas le faire parce qu'il y a une pression du monde dans lequel on vit des autres acteurs économiques. Là, c'est typiquement l'exemple du ralentissement des bateaux. Un bateau qui va moins vite, c'est un bateau qui consomme moins, mais ce n'est pas possible parce qu'il est moins productif. J'ai fait le tour.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Merci beaucoup. La synthèse est un exercice difficile. Vous retrouverez évidemment les traces de tout cela en ligne sur le site internet du débat. Enfin, les deux tables sur la biodiversité avec Sylvie pour une première restitution. Sophie, je te demanderai juste de compléter si des éléments manquent. Merci beaucoup.

Mme Sylvie LE CALVEZ – CPDP

Il y a également Yann. Sur les constats, augmentation des activités en mer, baisse de la biodiversité – c'était assez pessimiste – et surtout un manque de connaissances sur les impacts des activités humaines sur la biodiversité. Ce n'est pas qu'il n'y avait pas d'études, mais c'est qu'elles ne sont pas vulgarisées, voire pas traduites. Tout est compliqué. On n'y a pas accès. On l'entend régulièrement. Dans les questions, on ne comprend toujours pas ce que sont les ZPF. Nous avons pourtant fait venir l'État, mais ils avaient du mal à être clairs. Beaucoup d'incompréhension. Quelle différence avec Natura 2000 ? Quel type de contrôle ? Qu'est-ce finalement que le bon état écologique ? Comment

pouvons-nous mieux mesurer aussi les conséquences des éoliennes sur la biodiversité ? Ce sont des questions qui revenaient régulièrement dans les propositions. Vulgariser les études sans sigle, sans acronyme, avec une très bonne définition des termes. Faire vraiment cet effort de pédagogie. Réviser les ZPF tous les 3 ans, par exemple. Cela nous a été suggéré. Faire des ZPF temporaires, des sortes de jachères par exemple, comme nous l'avons vu pour la coquille Saint-Jacques. Préciser les surfaces avec les acteurs locaux. Doivent-elles être petites et très contraignantes ou plus larges et moins contraignantes ? Doivent-elles être strictes comme dans les autres pays européens ou fortes ? Fortes, cela veut dire avec des marges de manœuvre et finalement, jusqu'où irons-nous dans les marges de manœuvre ? Faut-il faire plus petit et strict ? Aussi, ne pas oublier de favoriser la continuité écologique plutôt que seulement des zones de protection fortes.

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

Merci beaucoup, Sylvie. Je sais que c'est frustrant de ne pas avoir pu tout dire. Sophie, tu es la dernière à rapporter pour cette restitution.

Sophie – Facilitatrice

Merci. Je vais essayer d'être concise. De notre côté, nous avons évoqué la pêche industrielle et les risques pour la biodiversité, d'autant plus que les différentes zones qui seront d'exclusion pour la pêche risquent de concentrer les forces soutenues par la biodiversité par ailleurs. Ensuite, on a parlé de l'état initial de la biodiversité, qui réalise finalement cet état initial, et la notion de suivi, qu'il soit plus long et que le suivi soit fait dans le champ, dans le périmètre des travaux, mais également à l'extérieur, pour pouvoir faire une comparaison des deux. Ensuite, il y a eu le sujet de l'information du citoyen, où aller chercher l'information et comment permettre de multiplier les espaces. Ensuite, l'évolution des espèces, avec à la fois le sujet de la migration des espèces, avec des extinctions, mais aussi des résiliences de certaines espèces et l'arrivée de nouvelles espèces qui interrogent. Ensuite, nous avons parlé des périmètres des études sur la biodiversité qu'il fallait faire sur le milieu marin, mais aussi dans les estuaires et de ne pas oublier le ciel avec l'avifaune. Il a été question également du bruit et de comment est-ce que les espèces pouvaient être impactées. Enfin, la place du public dans les grands travaux menés. Est-ce nécessaire que le public soit autant amené à travailler sur les sujets quand il ne peut pas avoir d'impact finalement sur le projet mené ?

Nicolas GHASSIBI - Eclectic expérience

La question de la gouvernance. Sophie, merci beaucoup et encore pardon pour cette concision nécessaire. Bravo à toutes et à tous. Marie-Claire, je ne sais pas si tu veux dire un mot de conclusion. Je tiens à remercier les équipes techniques qui ont notamment installé la salle pour vous accueillir dans des conditions confortables et qui vont devoir préparer la salle de réunion publique, ce qui m'amène à vous dire qu'il faut libérer très rapidement cet espace de la salle pour permettre à nos collègues d'installer la réunion publique. Je vous remercie à toutes et à tous de votre participation. L'intégralité du compte-rendu est à retrouver sur le site du débat. Dominique PACORY m'a soufflé qu'il y avait un pot qui vous attendait dans le couloir, raison de plus pour libérer les lieux. Merci à toutes et à tous et merci aux étudiants de l'IUT d'Alençon qui ont co-facilité les tables. Merci.